

ANNEXE A LA DELIBERATION - CONVENTION DE PRET À USAGE GRATUIT DE COMPTEUR PIETON AUTONOME

Entre :

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher, sis Place de la République, 41020 BLOIS CEDEX représenté par son Président, Monsieur Nicolas Perruchot, dûment habilité **par la délibération n° X du conseil départemental du 24 avril 2020**, dénommé ci-après le prêteur.

et

Le *Nom du bénéficiaire*, sise *Adresse*, représentée par *Xxxx*, autorisé par *Xxxx*, dénommée ci-après le bénéficiaire,

Il est établi ce qui suit :

Article 1^{er} : OBJET DE LA CONVENTION

Le prêteur met à disposition gratuite du bénéficiaire 1 dispositif de compteur piéton de marque Ecompteur.

L'ensemble est fourni dans un emballage carton qui devra être conservé par le bénéficiaire durant toute la durée du prêt.

La présente convention encadre l'usage du matériel uniquement sur l'**ENS de XXX**, au *adresse précise (X, Y)*

Article 2 : DESCRIPTIF DES ÉLÉMENTS MIS À DISPOSITION

L'appareil Ecompteur autonome, à relevé manuel en matériau bois est constitué de plusieurs pièces :

- . Le mobilier bois et sa barre de fixation
- . le boîtier enregistreur Eco Combo
- . Le capteur Pyro
- ; le bouchon de connexion
- . le boîtier d'étanchéité *RayGel*
- . le regard RainBird et son capuchon
- . la visserie adaptée au montage du dispositif

Article 3 : MANIPULATIONS, POSE ET DÉPOSE

L'appareil est constitué d'éléments fragiles détaillés précédemment. Le bénéficiaire devra manipuler avec précaution l'ensemble du dispositif.

Le bénéficiaire devra effectuer la pose du mobilier sur sa propriété ou à défaut avec un accord écrit préalable du propriétaire et ce pour toute la durée de la convention.

Le bénéficiaire se chargera de préparer l'emplacement selon les caractéristiques techniques annexées à la présente convention.

Le matériel sera apporté par un agent du département sur le site d'installation afin de réaliser la procédure de branchement conformément aux prescriptions du constructeur, ainsi que les tests de mise en fonction le jour de la pose. Ces tests seront réalisés en présence du bénéficiaire.

La bonne réalisation et mise en marche du matériel devra être formalisées par un procès-verbal contradictoire signé des deux parties présentes.

La dépose se fera par le bénéficiaire en présence du prêteur.

Le prêteur récupérera l'ensemble du matériel conditionné dans les emballages fournis lors de la pose.

Article 4 : EXPLOITATIONS DES DONNÉES

Le prêteur s'engage à fournir une clé magnétique et le lien permettant de télécharger l'application mobile de transfert de données.

Le prêteur précise que seuls les appareils nomades dotés d'une fonction wifi et fonctionnant sous Android permettent l'usage et l'exploitation de l'application. Il appartient au bénéficiaire de s'équiper.

Le prêteur dispensera une formation d'1/2 heure au bénéficiaire sur la procédure de relevé de données et de transfert.

Le prêteur s'engage à paramétrer le compte utilisateur du bénéficiaire afin qu'il puisse consulter et exporter les données du compteur sur la période de prêt.

Le bénéficiaire s'engage à conserver les données sur la plateforme dédiée du compteur. Aucune donnée ne devra être effacée ou transformée sans le consentement du prêteur, unique administrateur des données.

Le bénéficiaire aura la jouissance des données produites sans limite. Il devra indiquer la propriété du dispositif et des données par les termes « données issues du Conseil départemental de Loir-et-Cher » sur toutes les publications et exploitations des données.

Article 5 : MODALITÉS FINANCIÈRES

Le matériel est remis par le prêteur à titre gratuit.

Son usage par le bénéficiaire est gratuit.

Son prêt à d'autres structures par le bénéficiaire n'est pas autorisé.

Article 6 : ASSURANCE

Le bénéficiaire s'engage à assurer le mobilier pour tout dommage occasionné sur l'appareil lors de la période de prêt.

En cas de défaut d'assurance ou dans l'hypothèse d'une indemnisation insuffisante, le bénéficiaire assume, vis-à-vis du prêteur la responsabilité des dommages subis par l'équipement. De surcroit, le bénéficiaire garantit le prêteur contre toute action d'usagers ou de tiers visant à rechercher la responsabilité de ce dernier du fait de l'équipement.

Article 7 : DURÉE ET INTERRUPTION DU PRET

La durée du dépôt fixé à un x mois à compter de la date de pose du matériel.

Le bénéficiaire peut mettre fin au prêt par anticipation par simple demande mail au service instructeur du conseil départemental. Il devra s'assurer auprès du prêteur de répondre aux engagements de l'article 3 de la présente convention lors de la dépose.

Le prêteur peut mettre fin par anticipation au prêt. Il devra en avertir le bénéficiaire au minimum 15 jours avant. L'opération de dépose devra se faire conformément à l'article 3 de la présente convention, en présence du bénéficiaire.

Fait en deux exemplaires originaux,
pour chacune des parties,

A Blois, le

Le bénéficiaire

**Le conseil départemental de Loir-et-Cher
Pour le président,**

Le *qualité du signataire,*

Prénom et Nom

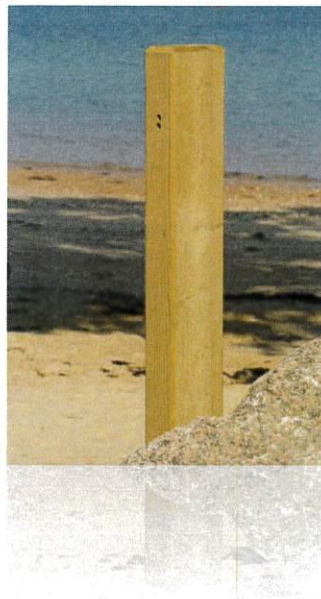
Nicolas Perruchot



POTEAU BOIS

GUIDE D'INSTALLATION

Numéros de série commençant par X ou Y



INSTALLER LE SYSTEME

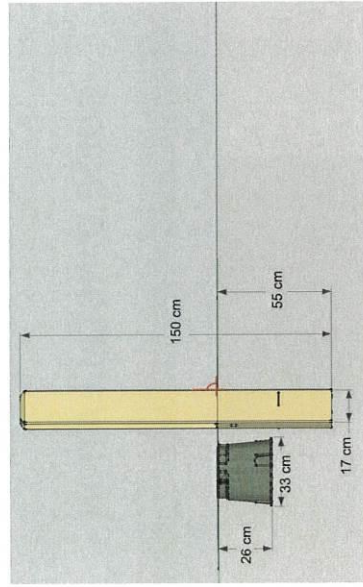
SECURITE



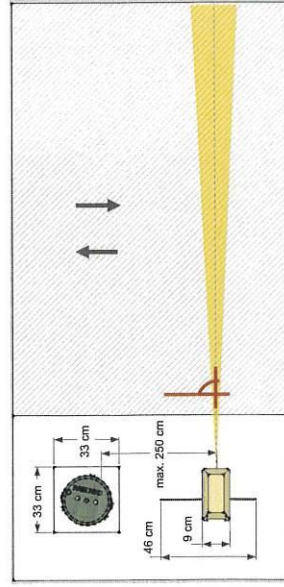
- Sécurisez la zone de travail avec les plots et panneaux de signalisation.

SCHEMAS D'IMPLANTATION

Si vous avez un poteau Combo, référez-vous à l'Annexe A – Installation du Poteau Combo, page 20.



Vue latérale



Vue aérienne

PROCEDURE

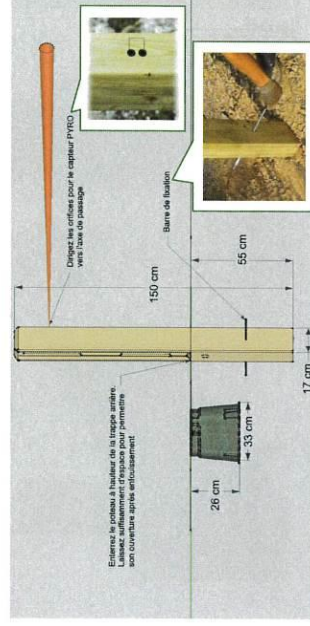
INSTALLER LE POTEAU

Si vous avez un poteau Combo, suivez les instructions en Annexe A – Installation du Poteau Combo, page 20.

- 1) Creusez :
 - Un trou de 30 cm x 30 cm pour le regard.
 - Le couvercle du regard doit être au niveau du sol.
 - Un trou de 55 cm de profondeur et de 50 cm de large pour le poteau.
 - Une tranchée entre le regard et le poteau.
- 2) Versez idéalement un lit de graviers au fond du trou pour le regard.
Cela favorise le drainage.
- 3) Fixez le géotextile sous le regard à l'aide de l'élastique fournie.



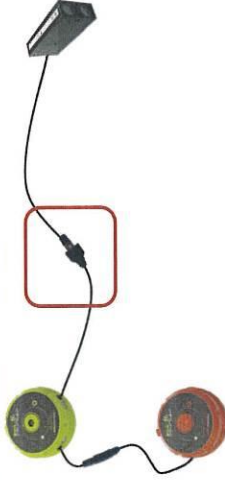
- 4) Insérez la barre de fixation dans le poteau, puis installez le poteau dans le trou, orifices pour le capteur PYRO dirigés vers l'axe de passage.



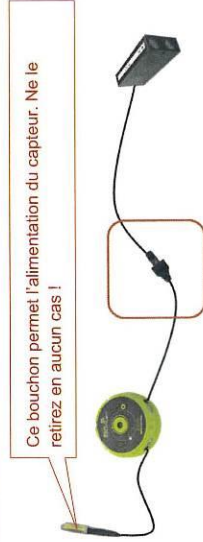
EFFECTUER LES BRANCHEMENTS

- Branchez le capteur PYRO au boîtier Eco-Combo à l'intérieur du regard.

SYSTEMES A TELETRANSMISSION AUTOMATIQUE DES DONNEES



SYSTEMES A RELEVÉ MANUEL DES DONNEES



TESTER LE SYSTEME

COMMUNICATION BLUETOOTH

Si vous avez le logiciel Eco-Link, vérifiez la communication Bluetooth en procédant comme suit :

- 1) Passez la clé magnétique une fois sur la zone de réveil du boîtier Eco-Combo.
La zone de réveil est accessible depuis le couvercle du regard.
La zone de réveil affiche un flash vert au passage de la clé magnétique, puis clignote bleu à intervalle régulier.
! En l'absence de passage de la clé magnétique sur la zone de réveil, le boîtier Eco-Combo repasse automatiquement en mode économie d'énergie après quelques minutes. Pour réveiller le boîtier, repassez la clé magnétique sur la zone de réveil.



- 2) Connectez-vous au capteur avec le logiciel Eco-Link.
Consultez le manuel du logiciel si nécessaire.

14

DETECTION DES USAGERS

- 1) Si la zone de réveil du boîtier Eco-Combo est éteinte, suivez l'étape 1 de la section précédente : **Tester le système > Communication Bluetooth**.



- 2) Passez devant le capteur PYRO et :

Si vous avez le logiciel Eco-Link :	Si vous n'avez pas le logiciel Eco-Link :
Vérifiez sur Eco-Link que les passages sont bien détectés. Consultez le manuel du logiciel si nécessaire.	Vérifiez que la zone de réveil du boîtier Eco-Combo affiche un flash vert à chaque passage devant le capteur PYRO.



TELETRANSMISSION AUTOMATIQUE DES DONNEES

- 1) Si la zone de réveil du boîtier Eco-Combo est éteinte, suivez l'étape 1 de la section **Tester le système > Communication Bluetooth**, page 14.
- 2) **Si vous avez le logiciel Eco-Link** : consultez la section **Tester un modem**, dans le manuel du logiciel, pour savoir comment tester la transmission.

- Si vous n'avez pas le logiciel Eco-Link :

- Passez la clé magnétique six fois sur la zone de réveil.



15

La zone de réveil doit s'éclairer en vert à chaque passage de la clé magnétique. Après le sixième passage de la clé, la zone de réveil devient bleue.

Le modem est activé pour une durée de douze minutes. Si tout se passe bien, vous obtenez les signaux lumineux suivants :

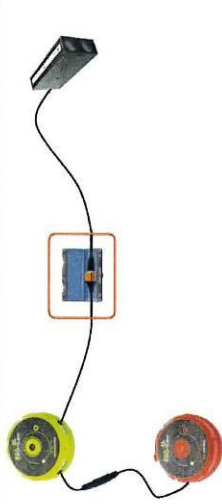
a. Zone de réveil bleue, 3 occultations	Le modem est en cours de connexion au réseau mobile.
b. Zone de réveil bleue, 2 occultations	Le modem est connecté au réseau mobile.
c. Zone de réveil bleue, 1 occultation	Le modem est connecté au serveur de stockage de fichiers de données.
d. Zone de réveil bleue fixe	Le fichier de données est transmis au serveur de fichiers de données.

FINALISER L'INSTALLATION

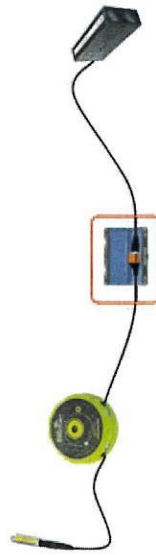
REGARD

1 Si les résultats des tests effectués sont positifs, enfermez les prises RJ45 connectées dans le boîtier d'étanchéité RayGe® afin de garantir leur étanchéité.

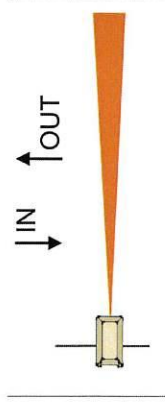
SYSTEMES AVEC TELETRANSMISSION AUTOMATIQUE DES DONNEES



SYSTEMES A RELEVÉ MANUEL DES DONNEES



6 Si vous avez un système avec identification du sens de passage des usagers, les sens de passage IN/OUT sont affectés comme suit :



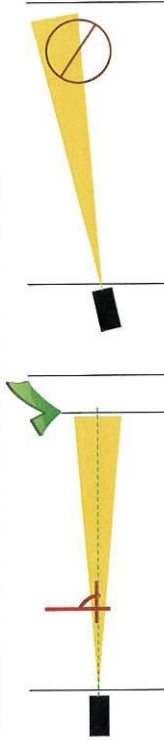
Pour inverser les sens IN/OUT, procédez comme suit :

- Ouvrez la trappe arrière supérieure avec la clé Allen 4 mm.
- Retournez le capteur PYRO.

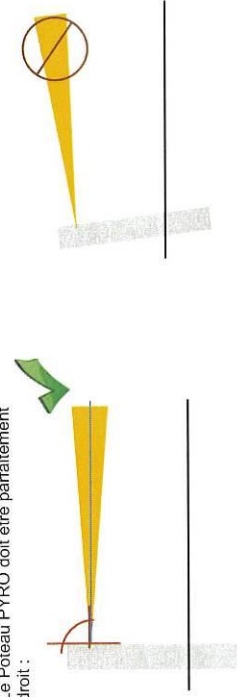


c) Notez les sens IN/OUT quelque part afin de vous en souvenir pour l'analyse des données sur Eco-Visio.

Le faisceau du capteur PYRO doit être perpendiculaire à l'axe de passage :



Le Poteau PYRO doit être parfaitement droit :

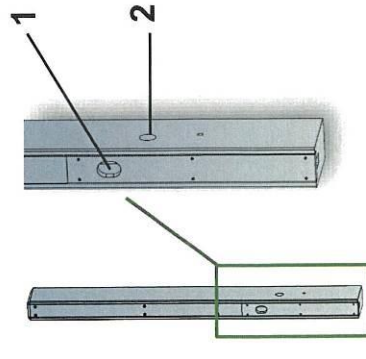


5 Insérez le câble du capteur PYRO dans la gaine annelée.

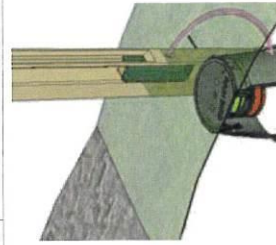
Cette étape est obligatoire si vous bétonnez la partie inférieure du poteau PYRO.

REMARQUE : vous pouvez faire passer le câble du capteur PYRO par deux orifices :

- | | |
|----------|-----------------|
| 1 | Orifice arrière |
| 2 | Orifice latéral |



Poteau PYRO - Vue arrière



Câble du capteur PYRO inséré dans la gaine annelée

2 Entrez le regard jusqu'à hauteur du couvercle, puis fermez le couvercle avec la clé Torx T45.



3 Placez le capuchon sur la vis sécurisée pour la protéger.



4 Si possible, camouflez le couvercle du regard avec un peu d'herbe ou de terre. **Compteur avec télétransmission automatique des données : recouvrez le regard de un centimètre de terre maximum.**

Une couche de terre trop épaisse risquerait d'affecter la transmission.

